## Certificat de conformité concernant la pompe à chaleur

Réservé à l'A	dministration
Dossier numéro AEV : _	

Le présent certificat de conformité peut être introduit au lieu d'une facture détaillée et précise concernant les coûts effectifs de la pompe à chaleur. Il est à remplir, signer, cacheter et dater par l'entreprise ou la personne responsable des travaux. Il doit être accompagné par toutes les factures d'acomptes, finales ou globales. Chacune de ces factures doit être accompagnée exclusivement par des avis de débits bancaires comme preuves de payement.

Référence légale : Loi du 23 décembre 2016 instituant un régime d'aides pour la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement (Mémorial A179/2022) et les règlements grand-ducaux pris en exécution de cette loi.

## **Avis important:**

	Toute demande incomplète ne pourra être instruite et sera retournée intégralement au demandeur.								
	1. Informations concernant l'immeuble								
	L'immeuble se trouve à l'adresse suivante :								
1.01	Numéro :	Ru	e :						
1.02	Localité :						Code Postal :		
	2. Informations concernant l'entreprise ou la personne responsable des travaux								
4.01	Nom et prénom :								
4.02	Nom de l'entrepr	ise :							
4.03	Numéro :		Rue:						
4.04	Localité :					Co	ode Postal :		
4.05	Téléphone :			Fax:		E-	-mail :		
	3. Déclarations de l'entreprise ou de la personne responsable des travaux								
5.01	Le (la) soussigné(e) repris sous l'alinéa 2) déclare avoir observé tous les éléments pertinents pour pouvoir considérer la présente comme dûment remplie et complète et déclare que les informations ci-dessous sont sincères et véritables.  Le (la) soussigné(e) repris sous l'alinéa 2) déclare avoir connaissance que les renseignements fournis par le (la) soussigné(e) sont traités conformément à la loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel et qu'ils sont conservés dans une banque de données autorisée par règlement grand-ducal.  Le (la) soussigné(e) repris sous l'alinéa 2) déclare avoir pris connaissance de la loi 23 décembre 2016 instituant un régime d'aides pour la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et la mise en valeur des énergies renouvelables dans le domaine du logement (Mémorial A179/2022) et les règlements grand-ducaux pris en exécution de cette loi (Mémorial A180/2022).  Fait à								

Version 20220415 CC-POCH-2022

Pompe à chaleur						
Technique de fonctionnement de la pompe à chaleur (Merci de ne cocher qu'un seul point)						
Pompe à chaleur géothermique  (avec captage géothermique vertical ou horizontal)	Pompe à chaleur combinée à un accumulateur de chaleur latente et un collecteur solaire thermique (les coûts du collecteur solaire thermique ne sont éligibles que s'ils ne sont pas éligibles en relation avec une installation solaire thermique)					
Pompe à chaleur air / eau	Pompe à chaleur hybride					
Appareil compact comprenant une pompe à chaleur air rejeté / eau et une ventilation mécanique contrôlée avec récupération de chaleur	Pompe à chaleur combinée avec un système de chauffage existant formant un système hybride					
Marque de la pompe à chaleur						
Dénomination commerciale précise de la pompe à chaleur						
Coûts de la pompe à chaleur	EURO (hors TVA)					
Coûts des installations périphériques [alimentation, régulation, échangeurs de chaleur, système de distribution de chaleur dans le cas d'immeubles existants (circuit de distribution et radiateurs), équipements d'insonorisation et de protection contre le bruit (aussi insonorisation de l'élément de la pompe à chaleur installé à l'extérieur)];	EURO (hors TVA)					
Coûts du captage géothermique vertical ou horizontal (le cas échéant)	EURO (hors TVA)					
Coûts des frais d'installation propres aux éléments éligibles (les travaux de génie civil ne sont pas éligibles)	EURO (hors TVA)					
Coûts des frais de remplacement d'une chaudière existante alimentée au combustible fossile (le cas échéant)	EURO (hors TVA)					
Coûts des frais liés à l'enlèvement, la neutralisation et le recyclage d'un réservoir à fioul existant (le cas échéant)	EURO (hors TVA)					
Coûts des frais de remplacement d'un chauffage électrique direct ou à accumulation existant (le cas échéant)	EURO (hors TVA)					
Prix total hors TVA (somme des coûts ci-dessus)	EURO (hors TVA)					
Remarques supplémentaires :						

Version 20220415 CC-RESO-2022